

**Acte de naissance de Gabriel Calvet. Registre d'état civil de la ville de Tours.**

42/1  
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le Vingt Avril à onze heures du matin. Par-devant Nous, Adjoint au Maire de Tours, Officier de l'État-civil soussigné, dûment délégué, est comparu : Eugène Auguste Calvet, âgé de vingt quatre ans, gagiste, demeurant à Tours, rue St Claude n° 8; lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né hier à six heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Silvine, Victorine Hantry, son épouse, âgée de trente un ans, sans profession, (Mariée à Tours) & auquel enfant il a donné les prénoms de Gabriel, Alfred,

Ladite déclaration faite en présence de Auguste Thibault, âgé de soixante dix ans, tisseur en soie demeurant à Tours, rue St Claude n° 8. & Henri Guérin âgé de trente ans, cordonnier, demeurant rue de la Riche n° 84, oncle de l'enfant.

Lesquels, après lecture faite, ont signé avec Nous de ce requis

H. Guérin Thibault Calvet Adjoint

(A été à Tours le vingt neuf avril mil huit cent seize au Bureau des Archives pour mention Tours les 28 et 29 avril 1916 Le Greffier J. Laigney)

« L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le Vingt avril à onze heures du matin. Par-devant Nous, adjoint au Maire de Tours, Officier de l'État-civil soussigné, dûment délégué, est comparu : Eugène Auguste Calvet, âgé de vingt-quatre ans, gagiste, demeurant à Tours, rue St Claude n° 8, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né hier à six heures du soir, en son domicile, de lui déclarant et de Silvine, Victorine Hantry, son épouse, âgée de trente-un ans et auquel enfant il a donné les prénoms de Gabriel, Alfred.

Ladite déclaration faite en présence de Auguste Thibault, âgé de soixante-dix ans, tisseur en soie, demeurant à Tours, rue St-Claude n° 8 et Henri Guérin, âgé de trente ans, cordonnier, demeurant rue de la Riche n° 84, oncle de l'enfant.

Lesquels, après lecture faite, ont signé avec Nous, de ce requis

(Suivent les signatures) »

Note :

**Gagiste** : personne qui se « louait » pour un an ou plus à un employeur ; état celui qui est gagé de quelqu'un, qui reçoit des gages pour un service rendu sans être domestique.

Acte de mariage de Gabriel Calvet. Registre d'état civil de la ville de Tours

30  
29 janvier  
Gabriel Alfred Calvet  
Renee Lasne  
F. et F.

Le vingt-neuf janvier mil huit cent seize  
onze heures du matin devant Nous Emil Lemaitre  
Adjoint au Maire de Tours  
Officier de l'Etat Civil par délégation, ont comparu publiquement en la Maison  
Commune Ermond Biais, quarante-neuf ans, Industriel,  
domicilié à La Beate (Indre-et-Loire) agissant com-  
me fondeur de procuration spéciale de Gabriel Alfred  
Calvet, commissionnaire en marchandises, né à  
Tours le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-  
six, domicilié à Tours, rue Montaigne n°9, fils majeur  
de Jugens Auguste Calvet, décédé et de Blanche  
Victorine Hanley, sa veuve, sans profession, domiciliée  
à Tours, rue Montaigne n°9, présente et consentante,  
lequel actuellement sous lieutenant au cent-soixante  
quatrième régiment d'infanterie, a obtenu les autorisa-  
tions prévues par la loi du quatre avril mil neuf cent  
quingze. D'une part. — Renee Lasne, sans  
profession, née à Orléans (Loiret) le douze janvier mil  
huit cent quatre-vingt-cinq, domiciliée à Tours, rue  
James Cane n°38, fille majeure de Jean Charles  
Simothis Lasne, décédé et de Blanche Marie  
Victorine Blère, sa veuve rentière, domiciliée à Tours,  
rue James Cane n°38. D'autre part.

Les futurs époux les comparants déclarent qu'il n'a pas été  
fait de contrat de mariage.

Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré l'un après l'autre  
vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la Loi que le fondeur  
de procuration spéciale a déclaré que son mandant veut  
prendre pour épouse Renee Lasne, sont unis par le mariage  
qui a déclaré vouloir prendre pour épouse  
Gabriel Alfred Calvet et nous avons prononcé au  
nom de la loi que Gabriel Alfred Calvet et Renee  
Lasne sont unis par le mariage.

Dont acte en présence de Mme Blère, soixante-deux ans,  
rentière, veuve de Simothis Lasne, 38 rue James Cane  
à Tours, mère de l'épouse, Marcus Guerin, vingt-trois  
ans, soldat au soixante-dixième régiment d'infanterie

Régi: vingt-neuf mots nuls  
Biais  
R. Lasne  
V. Lassy  
Vie Calvet  
Guerin et  
Blère  
Lasne  
J. Lasne

en garnison à Tours, cousin germain de l'épouse,  
Louise Marillon, quarante-un ans, sans profession,  
épouse de Ermond Biais, à la fille aux James  
Indre-et-Loire et Jeanne Lasne, trente-neuf ans,  
employée des Postes, 28 rue Mademoiselle à Versailles,  
(seul et ours) sœur de l'épouse.

Lecture faite, les époux le fondeur de procuration spéciale de l'épouse, l'épouse,  
la mère et l'époux et le témoin subscripteur aux Noms.

Vie Calvet Biais V. Lassy  
Guerin et R. Lasne L. Biais

### Transcription de l'acte de mariage de Gabriel Calvet

« Le 29 01 1916 onze heures du matin devant nous Ernest Lemaitre, adjoint au Maire de Tours officier de l'État Civil par délégation ont comparu publiquement en la Maison Commune

Fernand Biais, 49 ans, industriel, domicilié à la Carte, agissant comme fondé de procuration spéciale de Gabriel Alfred Calvet, commissionnaire en marchandises, né à Tours... fils majeur de Eugène Auguste Calvet décédé et de Silvine Victorine Hantry, sa veuve, sans profession, présente et consentante.

Lequel actuellement sous-lieutenant au 175<sup>e</sup> RI a obtenu les autorisations prévues par la loi du 4 avril 1915, d'une part.

Et Renée Lasne, sans profession, née à Orléans le 12 janvier 1885, domiciliée à Tours Rue James Cane, fille majeure de Jean Charles Timothée Lasne, décédé, et de Eléonore Marie Célestine Victorine Bléré, sa veuve, rentière, domiciliée à Tours, d'autre part.

Le fondé de procuration spéciale a déclaré que son mandant veut prendre pour épouse Renée Lasne qui a déclaré ensuite vouloir prendre pour époux Gabriel Alfred Calvet et nous avons prononcé au nom de la loi que Gabriel Alfred Calvet et Renée Lasne sont unis par le mariage.

Dont acte en présence de Marie Bléré, 62 ans, rentière, veuve, mère de l'épouse ; Marcel Guérin 23 ans, soldat au 66<sup>e</sup> RI en garnison à Tours, cousin germain de l'époux ; Louise Morillon, 41 ans, sans profession, épouse de Fernand Biais et Jeanne Lasne, 39 ans, employée des postes, Versailles, sœur de l'épouse. »

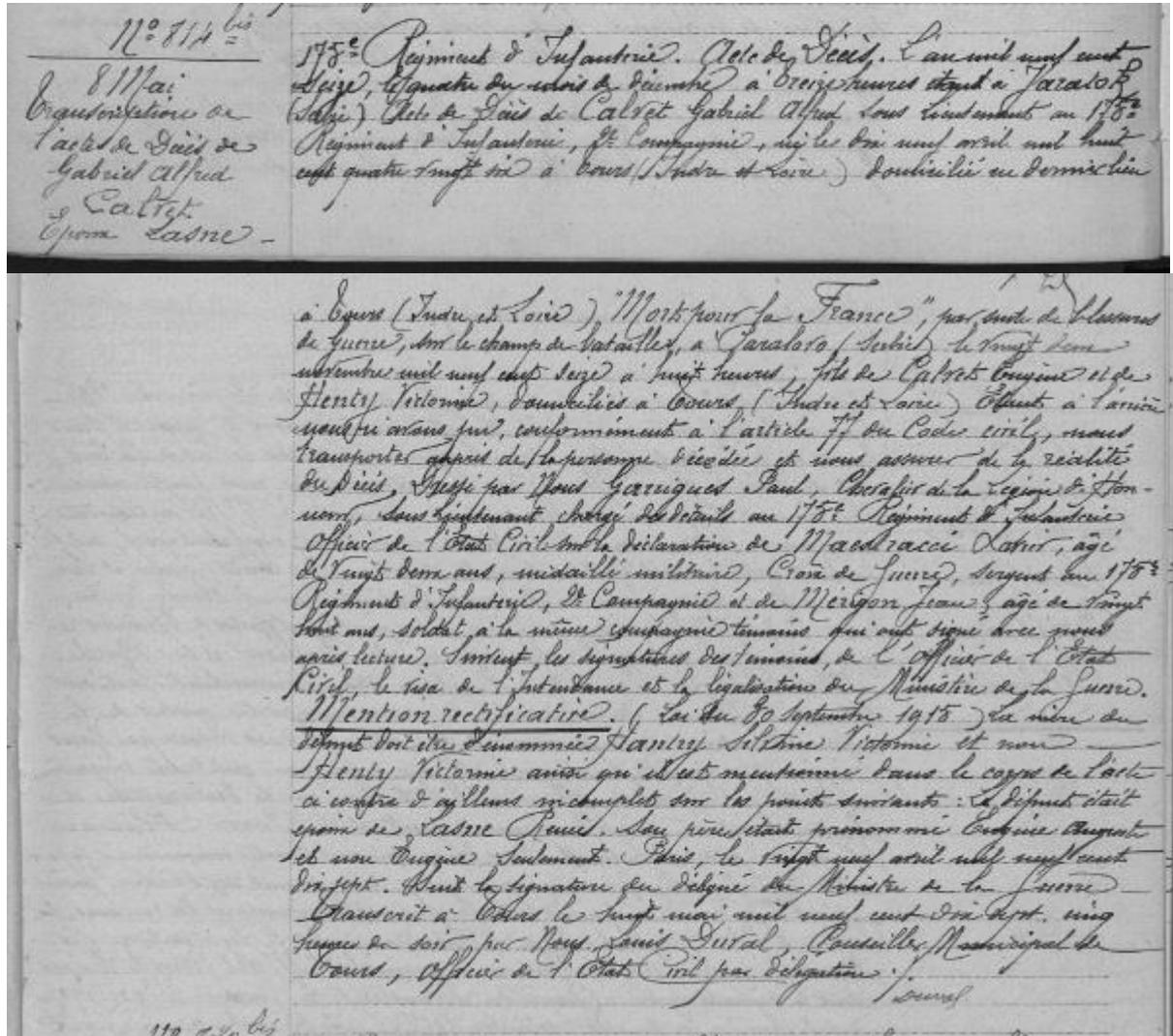
---

Note sur le consentement des mères :

« *Silvine Victorine Hantry, sa veuve, sans profession, présente et **consentante**.* »

C'est un acte respectueux, né de la distinction dans le Code civil de la majorité et de la majorité matrimoniale (25 ans), pour obtenir le consentement des parents. Si la procédure a été assouplie à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la mention n'a totalement disparu qu'en 1933 et le consentement des parents doit être obtenue par les futurs mariés âgés de 21 à 30 ans révolus.

Acte de décès de Gabriel Calvet. Registre d'état civil de la ville de Tours.



### **Transcription acte de décès de Gabriel Calvet, Époux Lasne**

N° 814 bis  
8 mai (1917)

« 175<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Acte de décès.

L'an mil neuf cent seize, le quatre du mois de décembre à treize heures étant à Jaratok (Serbie). Acte de décès de Calvet Gabriel Alfred sous-lieutenant au 175<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 2<sup>e</sup> Compagnie, né le 19 avril 1886 à Tours (Indre-et-Loire) domicilié en dernier lieu à Tours (Indre-et-Loire). « Mort pour la France » par suite de blessures de guerre, sur le champ de bataille, à Paraloro (Serbie) le 22 novembre 1916 à huit heures, fils de Calvet Eugène et Hentry Victorine, domiciliés à Tours (Indre-et-Loire).

Étant à l'arrière nous n'avons pu, conformément à l'article 77 du Code civil, nous transporter auprès de la personne décédée et nous assurer de la réalité du décès, dressé par nous, Guarrigues Paul, Chevalier de la Légion d'honneur, sous-lieutenant chargé des détails au 175<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie officier de l'État civil, sur la déclaration de Maestracci Xavier, âgé de 22 ans, médaillé militaire, Croix de Guerre, sergent au 175<sup>e</sup> RI, 2<sup>e</sup> Compagnie, et de Mérigon Jean, âgé de 28 ans, soldat à la même compagnie, témoins qui ont signé avec nous après lecture.

Suivent les signatures des témoins, de l'officier de l'État Civil, le visa de l'intendance et la légalisation du ministère de la Guerre.

Mention rectificative (loi du 30 septembre 1915) : la mère du défunt doit être dénommée Hantry Silvine, Victorine, et non Hentry Victorine ainsi qu'il est mentionné dans le corps de l'acte ci-contre d'ailleurs incomplet sur les points suivants : le défunt était époux de Lasne Renée. Son père était prénommé Eugène Auguste et non Eugène seulement. Paris, le 29 avril 1917. Suit la signature du délégué du ministre de la Guerre. Transcrit à Tours le huit mai 1917, cinq heures du soir, par nous, Louis Duval, Conseiller Municipal de Tours, officier de l'État Civil par délégation. »

---

Notes :

#### **Art. 77 Code Civil (abrogé en 1960)**

Aucune inhumation ne sera faite sans une autorisation, sur papier libre et sans frais, de l'officier de l'état civil, qui ne pourra la délivrer qu'après s'être transporté auprès de la personne décédée, pour s'assurer du décès, et que vingt-quatre heures après le décès, hors les cas prévus par les règlements de police.

**Loi du 30 septembre 1915** : concerne la "*rectification administrative des actes de décès des militaires et marins dressés aux armées pendant la durée de la guerre*".

État signalétique (fiche matricule militaire)

<https://archives.touraine.fr/ark:/37621/2sjgh3rvwd4x/03bf0150-8e42-4e7f-b511-501a8fcceb46> (Image 406)

|   |                                  |  |                                   |
|---|----------------------------------|--|-----------------------------------|
| Nom : <b>Calvet</b>   |                                  | Numéro matricule du recrutement : <b>12415</b> |                                   |
| Prénoms : <b>Gabriel Alfred</b> Surnoms :   |                                  | Classe de mobilisation :                       |                                   |
| ÉTAT CIVIL.   |                                  |  |                                   |
| Né le <b>14 avril 1886</b> à <b>Cours</b> , canton <b>Cours</b> , département d' <b>Indre-et-Loire</b> , résidant à <b>Cours</b> , canton d' <b>Cours-Sud</b> , département d' <b>Indre-et-Loire</b> , profession d' <b>employé de Commerce</b> |                                  |  |                                   |
| Fils de <b>Joseph Eugène Couquati</b> et <b>de Charlotte Estime Vichon</b> domiciliés à <b>Cours</b> , canton d' <b>Cours-Nord</b> , département d' <b>Indre-et-Loire</b>   |                                  |  |                                   |
| Marié le :  |                                  |  |                                   |
| SIGNALLEMENT.   |                                  |  |                                   |
| Cheveux <b>et</b> sourcils <b>châtains</b>  |                                  |  |                                   |
| yeux <b>verts</b> , front <b>moyen</b>  |                                  |  |                                   |
| nez <b>et</b> bouche <b>moyens</b>  |                                  |  |                                   |
| menton <b>ronde</b> visage <b>ovale</b>   |                                  |  |                                   |
| Taille : <b>1 m. 61</b> cent. Taille rectifiée : m. cent.   |                                  |  |                                   |
| Marques particulières :   |                                  |  |                                   |
| Degré d'instruction générale : <b>3</b>   |                                  |  |                                   |
| DECISION DU CONSEIL DE REVISION.  |                                  |  |                                   |
| Classé dans la <b>1<sup>re</sup></b> partie de la liste en <b>1907</b>  |                                  |  |                                   |
| Classé dans la <b>1<sup>re</sup></b> partie de la liste en <b>1908</b> <b>classé soutien indispensable de famille par le conseil départemental de l'Indre-et-Loire</b>  |                                  |  |                                   |
| DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.  |                                  |  |                                   |
| Inscrit sous le n° <b>112</b> de la liste <b>cantonale de Cours-Sud</b>   |                                  |  |                                   |
| Incorporé à compter du <b>9 Août 1907</b> au <b>66<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>an</sup></b>   |                                  |  |                                   |
| Nommé au corps le dit point et immatriculé sous le n° <b>1925</b>   |                                  |  |                                   |
| Détaché de 1 <sup>re</sup> classe le <b>26 août 1908</b> - caporal secrétaire de  |                                  |  |                                   |
| l'officier d'armement - le <b>28 sept. 1908</b> . Servici en congé le   |                                  |  |                                   |
| et réintégré le <b>1909</b> , en attendant son passage dans la  |                                  |  |                                   |
| Réserve de l'armée active qui aura lieu le <b>1<sup>er</sup> octobre 1909</b> . Certificat de bonne conduite accordé. Rappelé à   |                                  |  |                                   |
| l'activité le <b>1<sup>er</sup> août 1911</b> (Délit de mobilisation) de la <b>1<sup>re</sup> Armée</b>   |                                  |  |                                   |
| 1911. Sergent le <b>29 Juin 1915</b> . Promu <b>Adjud. Lieutenant</b>   |                                  |  |                                   |
| à l'Etat. Temporaire pour la durée de la guerre par <b>2<sup>o</sup></b>  |                                  |  |                                   |
| m. du <b>3 août 1915</b> affecté au <b>175<sup>e</sup> Régiment d'Infan</b>   |                                  |  |                                   |
| terre (C. & C.)   |                                  |  |                                   |
| Révélé le <b>21 novembre 1915</b> à <b>Nichodol</b>   |                                  |  |                                   |
| Roche (Seine) <b>Leij</b> <b>Ministère</b> <b>1<sup>o</sup> &amp; P. &amp; C.</b>   |                                  |  |                                   |
| <b>Mort pour la France</b>  |                                  |  |                                   |
| LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.  |                                  |  |                                   |
| Date.   | Commune.                         | Subdivisions de région.                        | Du domicile au lieu de résidence. |
| <b>20 novembre 1911</b>   | <b>14 rue de Peupart à Tours</b> |  | <b>A</b>                          |
| <b>21 août 1911</b>   | <b>Rue 316 St-Jean à Paris</b>   |  | <b>B</b>                          |
| <b>10 octobre 1911</b>  | <b>6, rue Montaigne à Paris</b>  |  | <b>C</b>                          |
| <b>22 août 1913</b>   | <b>à Lalouette (Indre)</b>       |  | <b>D</b>                          |
| <b>9 avril 1914</b>   | <b>Sydney, 4 John St. Glebe</b>  |  | <b>E</b>                          |
| CAMPAGNES.  |                                  |  |                                   |
| contre l' <b>Allemagne</b> du <b>1<sup>er</sup> août 1914</b> au <b>1915</b>  |                                  |  |                                   |
| BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT.   |                                  |  |                                   |
| Blessé à <b>Blamontinghe</b> le <b>5 août 1915</b> , contusion face interne aisselle et mollets gauches par éclats d'obus   |                                  |  |                                   |
| ÉPOQUE A LAQUELLE L'ÉCRITEURE A ÉTÉ PASSÉE DANS :   |                                  |  |                                   |
| Régime  |                                  | DATE DE LA LIBÉRATION                          |                                   |
| 1 <sup>re</sup> dans l'Armée territoriale   | du 29 août au 20 sept 1912       | de   | du                                |
| 2 <sup>o</sup> dans l'Armée territoriale  | du                               | de   | du                                |
| Supplémentaire dans l'Armée territoriale  | du                               | de   | du                                |
| 1 <sup>re</sup> dans l'Armée territoriale   | du                               | de   | du                                |
| Supplémentaire dans l'Armée territoriale  | du                               | de   | du                                |
| Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au  |                                  |  |                                   |
| Du au   |                                  |  |                                   |

Génie. — Régistre matricule. — 128-89-1906. [8501]

**Transcription Fiche matricule**

|  |  |
|--|--|
| Calvet<br>Gabriel Alfred   | Numéro de matricule : 1245   |
| <p><b>État civil</b><br/>Né le 19 avril 1886 à Tours, canton dudit (= De Tours), département d'Indre et Loire<br/>Profession d'employé de commerce<br/>Fils de feu Eugène Auguste et de Hantry Silvine Victorine, domicilié à Tours, rue du Rempart, Canton de Tours Sud</p>   | <p><b>Signalement</b><br/>Cheveux et sourcils châains<br/>Yeux roux, front moyen<br/>Nez et bouche moyens<br/>Menton rond, visage ovale<br/>Taille 1m 61</p> <p><b>Degré d'instruction générale : 3</b></p>  |
| <p><b>Décision du conseil de révision</b><br/>Classé dans la 1<sup>ère</sup> partie de la liste en 1907 Classé soutien indispensable de famille par le Conseil départemental d'Indre et Loire</p>  | <p><b>Corps d'affectation</b><br/>Armée active : 66<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie<br/>Disponibilité et réserve de l'armée d'active : Régiment d'infanterie de Tours, 175<sup>e</sup> régiment d'infanterie</p>   |
| <p><b>Détail des services et mutations diverses</b><br/>Inscrit sous le n° 112 de la liste cantonale de Tours-Sud<br/>Incorporé à compter du 9 octobre 1907 au 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie.<br/>Arrivé au corps ledit jour et immatriculé sous le n° 8925, soldat de 1<sup>ère</sup> classe le 26 août 1908. Caporal secrétaire de l'officier d'armement le 28 septembre 1908. Envoyé en congé le 25 sept. 1909, en attendant son passage dans la réserve de l'armée active qui aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 1909. Certificat de bonne conduite générale accordé. Rappelé à l'activité le 4 août 1914 (décret de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914). Sergent le 29 juin 1915. Promu sous-lieutenant à titre temporaire pour la durée de la guerre par XXXX du 3 août 1915 et affecté au 175<sup>e</sup> régiment d'infanterie.<br/>Décédé le 21 novembre 1916 à Suhodol Raja (Serbie)<br/>Avis ministériel et publication XXX du 22 1 1917<br/>Mort pour la France</p> | <p><b>Localités successives habitées</b><br/>20 novembre 1909 : 11 rue du Rempart à Tours<br/>24 août 1911 : Paris, 216 Faubourg St Denis (10<sup>e</sup>)<br/>10 octobre 1011 : 6 rue Montaigne à Tours<br/>22 août 1913 : à Calcutta (Indes)<br/>9 avril 1914 : Sydney, 4 John St Glebe</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Degré d'instruction générale : Il est inscrit dans les registres matricules sous forme de code, composé d'un chiffre entre 0 et 5.</p> <p>0 : ne sait ni lire ni écrire<br/>1 : sait lire seulement<br/>2 : sait lire et écrire<br/>3 : possède une instruction primaire plus développée<br/>4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire<br/>5 : bachelier, licencié, etc. (avec indication de diplôme)</p> </div> |
| <p><b>Campagnes</b><br/>Contre l'Allemagne du 9 août 1914 au</p>   | <p><b>Blessures, actions d'éclat</b><br/>Blessé à Vlamertinghe le 5 août 1915, contusion face interne cuisse et mollet gauches par éclat d'obus</p>  |